

L'ELECTEUR

FLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-Chef

ANNONCES NOUVELLES.

Nouvelles marchandises d'automne.—Glover, Fry & Co.
Etablissement de tailleur par excellence.—G. J. Burton.
Théâtre Français.—D. Drolet.
Pas de déception.—O. Montambault.
Huitres Caraïques.—O. Montambault.
Poisson, Huile, etc.—George Tanguay.
Trouvé.
Avis.—Campbell et Auger.
Cour du Recorder.—Avis.
Remerciements.—Wm Davis.
Feu ! Feu !—Ed N. Blais.
Université Laval.—P. Roussel, Pir.

QUEBEC 28 SEPTEMBRE 1882.

La prochaine exposition.

Une exposition provinciale, cela va sans dire, est chose excellente en elle-même. Encore faut-il pouvoir s'arrêter à temps et ne pas trop en prendre. Faute d'avoir fait cette judicieuse réflexion, Montréal se trouve aujourd'hui cruellement puni de sa gourmandise et de son insatiable avidité, car il n'y a plus à se dissimuler le fait que la récente exposition tenue dans la ville sœur a été un véritable fiasco.

Maintenant ou jamais, croyons-nous, est le temps d'agiter la question d'une grande exposition agricole et industrielle à Québec. Déjà, nombre de journaux se sont emparés de ce sujet et l'exploitent avantageusement. Il est sans doute de fortes chances pour qu'il réussisse en notre faveur. Toutefois, ne nous laissons aller à aucune sécurité fictive sous ce rapport, et ne cessons pas, pour un seul moment, d'élever la voix tant que l'on ne nous aura pas rendu justice.

En effet ce ne serait que justice. La légitimité des droits que nous avons à ce qu'une prochaine exposition soit tenue à Québec s'impose tellement aujourd'hui à l'attention de tous, qu'un journal de Montréal même, la Gazette, journal qu'on ne saurait accuser d'une affection outrée pour notre ville, a été jusqu'à affirmer que cette exposition devait de toute nécessité avoir lieu l'an prochain à Québec, et qu'à ce prix seul pouvait-on s'attendre à rencontrer quelque succès.

Tout en joignant nos vœux à nos confrères pour que ces desirs se réalisent, et tout en leur promettant dès aujourd'hui un concours sûr et actif, nous nous permettons d'émettre une suggestion qui, à nos yeux, n'est pas sans importance. Ce serait celle de faire choisir les immenses et beaux terrains vacants de St Roch, de préférence aux Plaines d'Abraham ou à tout autre site dans le haut de la ville, pour y ériger les bâtisses nécessaires. Outre que l'endroit est plus central et d'un accès plus avantageux, les manufacturiers pourraient y transporter plus facilement et à bien meilleur marché les différentes pièces de leur industrie, dont quelques-unes sont d'un poids énorme et exigeraient par conséquent des efforts presque insurmontables pour leur faire gravir les pentes abruptes et escarpées qui divisent la haute et la basse-ville. A St Roch, ces inconvénients disparaissent. Le chemin du Nord passe tout près de là. Que l'on construise un embranchement de quelques arpents comme à Montréal et tout est dit. Cette suggestion doit s'imposer avec d'autant plus de force à l'attention de notre ville, qu'il y a tout lieu de supposer que si les expositions précédentes, tenues au milieu de nous, n'ont pas pleinement réussi, la cause en revient pour une bonne part aux difficultés que nous avons exposées plus haut.

Dans tous les cas mettons-nous de suite à l'œuvre, agissons sans relâche, et le succès nous attend.

Le rachat des bons de la Puissance et le "Chronicle."

Le gouvernement fédéral doit payer samedi \$4,000,000 pour racheter des bons de la Puissance non échus. Le *Chronicle* dit ce matin que le gouvernement a pris cette décision dans le but d'améliorer le marché monétaire, et il prodigue ses éloges. Notre confrère est dans l'erreur. Voilà un an que le gouvernement a donné avis aux porteurs de ses bons qu'il les payerait au 1er octobre prochain.

Il n'y a donc pas eu ce mouvement spontané d'améliorer le marché, qui fait pâmer le *Chronicle* d'admiration.

ACTUALITES.

La *Minerve* n'a pas répondu un seul mot à notre article et à notre défi de lundi.

M. Mousseau est parti pour Montréal hier soir. Il ne reviendra pas à Québec avant 10 ou 12 jours.

Pourquoi le *Journal de Québec* se mêle-t-il de parler d'affaires dont il ne connaît pas le premier mot ?

Il nous reproche d'avoir refusé de publier la lettre de M. Charland. Qu'il lise donc notre article d'hier et il verra si ce n'est pas plutôt M. Charland qui nous a prié de ne pas la publier.

Mais attendez, confrère, vous en verrez bien d'autres avant longtemps.

Nous signalons tout particulièrement à nos lecteurs un excellent article du *Franco-Canadien* que nous publions dans une autre colonne.

Lord Dufferin vient d'être fait marquis en reconnaissance des services importants qu'il a rendus à l'Angleterre comme ambassadeur à Constantinople.

M. Alfred Thibaut, riche marchand de Manchester, Angleterre, est arrivé en cette ville, hier.

Nous regrettons vivement d'apprendre que M. Henri Hamel, fils de notre concitoyen, M. Jos. Hamel, est gravement malade.

On a vu que l'hon. M. Aikens avait été nommé Lieut.-Gouverneur du Manitoba en remplacement de l'hon. M. Cauchon.

Les journaux ministériels français applaudissent à cette nomination. Songeons donc un peu au bruit d'enfer qu'ils auraient fait si un gouvernement libéral avait ainsi remplacé un gouverneur canadien-français par un gouverneur anglais !

On aurait crié à la trahison.—Voyez-vous, auraient-ils répété en chœur, combien MM. Blake et Mackenzie sont ennemis des Canadiens-Français !

Manitoba a été fondé, établi par des Canadiens-Français. Il n'y a que deux Provinces françaises dans la confédération, et l'on nous en enlève une pour la remettre au contrôle de l'élément anglais.

Où ! les libéraux ont donné à Manitoba un gouverneur canadien français. Les conservateurs le remplacent aujourd'hui par un gouverneur anglais. N'est-ce pas là une preuve, diront les orateurs conservateurs aux prochaines élections, que les alliés naturels, les amis des canadiens français sont les conservateurs et que les grits sont leurs plus cruels ennemis.

Et les bons partisans applaudiront !

Nous apprenons que notre excellent concitoyen M. J. B. Z. Dubeau vient d'acheter des propriétés sur les rues de la Couronne, St Joseph, de l'Eglise et Desossés à St Roch, pour un montant de \$60,000.

C'est un bon point pour St Roch. Car le fait qu'un homme d'affaires comme M. Dubeau continue à y acquérir des terrains pour des montants aussi considérables prouve bien que c'est là la partie de la ville qui progressera le plus rapidement.

Le procès pour libelle contre le *Post* est commencé lundi matin à Montréal.

M. F. B. McNamee, un contracteur bien connu, se plaint que le *Post* l'a accusé, entre autres d'avoir encouragé l'insurrection féniennne il y a quelques années.

Un grand nombre de témoins, y compris Sir Francis Hinks, Sir John A. Macdonald ont été assignés.

Un témoin du nom de Michael O'Reilly, beau-frère de M. McNamee a juré, hier, que celui-ci lui avait offert \$500 pour faire disparaître M. Brydges.

L'hon. A. P. Caron est à Niagara.

Une dépêche de Winnipeg nous informe que le gouvernement Norjway recule devant les élections générales. Il va convoquer les chambres dans le but d'adopter un bill à l'effet de morceler tous les comtés sur le plan de Sir John A. Macdonald.

Les conservateurs sont bien partout les mêmes !

Le *Journal de Québec* parlant du nouveau gouverneur de Manitoba, dit :

" Il fut d'abord un grit de l'école de George Brown ; mais il se rallia, lors de la Confédération, au parti conservateur, qui le récompense maintenant."

Quel aveu cynique ! On ne se cache plus pour offrir une prime à la trahison.

Voyez, semble-t-on dire, comme les libéraux qui se joignent aux conservateurs sont bien payés !

Le juge Cameron de Toronto est au St Louis.

Quelques paroles à méditer.

(Du *Franco-Canadien*.)

" Le parti libéral est définitivement convaincu que le parti conservateur est plus habile que lui..."

" C'est l'Evénement qui s'exprime ainsi.

" Il serait bon de méditer un peu ces quelques paroles d'un rénégat politique.

" Oui, confrère, le parti libéral est convaincu que le parti conservateur est plus habile que lui.

" Mais ceci s'entend de plusieurs manières.

" Les conservateurs sont plus habiles que les libéraux pour tenter ceux qui sont dépourvus de patriotisme et d'honneur politique, tel que le sénateur Fabre, par exemple.

" Ils sont plus habiles que les libéraux pour acheter les consciences, comme une vile marchandise ; pour enlever les élections par la fraude et la violence ; pour imposer des taxes et pour tromper les électeurs par de fausses promesses ; pour dilapider les finances du pays au profit des corrupteurs et des corrompus ; pour exploiter les préjugés nationaux et religieux.

" Quant à cela, nous l'avouons avec l'Evénement, les conservateurs sont plus habiles que les libéraux. Ceux-ci ne tiennent pas du tout à cette habilité transcendante, dont le confrère semble tirer gloire, vanité et... profit ; nous laissons à nos adversaires cette honte que nous nous défendons bien de ne jamais partager. Nos chefs n'ont d'autre ambition que d'exclure

du domaine de la politique la vénalité et la corruption sous toutes ses formes, de prendre la part du peuple qu'on bafoue, qu'on pille et qu'on bafoue, de chasser du temple du pouvoir ceux qui le profanent depuis trop longtemps, pour gouverner, non à la force de roueries, de tours de passe-passe et de fraudes habiles, mais avec dignité, loyauté et prudence : c'est ainsi que nous entendons l'habilité.

" Il ne reste donc au parti libéral qu'à se résigner....." observé l'Evénement.
" Soyez tranquille, confrère, il se résigne, car son heure viendra, malgré ceux qui ont déserté le poste d'honneur qu'on leur avait confié."

Un peu tard

Mons lisons dans *La Patrie* :

" Il y a dix jours, notre confrère de l'ELECTEUR donnait cours à une rumeur apparemment bien fondée. On prétendait que quatre candidats conservateurs, MM. Landry, Amyot, Bolduc et Vallée, auraient fait endosser, chacun, par M. Wm. Charland, de St Joseph de Lévis, un billet de \$1,000, en promettant à M. Charland que les travaux des quais de l'embranchement de St-Charles lui seraient donnés à l'entreprise. Malgré les efforts des quatre candidats la soumissionnaire heureuse fut M. Joseph LaChance, et, aujourd'hui, M. Charland est obligé de payer les quatre billets sans recevoir ce qu'on lui a promis.

" Huit jours se passèrent et la presse ministérielle garda le silence. Aucun des quatre accusés ne parut s'émouvoir. Alors l'ELECTEUR appela l'attention sur ce fait qu'il regardait comme un aveu implicite.

" Samedi *La Minerve* se décidait à rompre le silence mais de façon à tuer ceux qu'elle veut protéger et défendre. Elle nous annonce gravement que l'entrepreneur, M. Marchand, l'a autorisé à démentir l'accusation de l'ELECTEUR.

" Or l'entrepreneur se nomme M. Charland : il est bien connu à Lévis et à Québec.

" Et la preuve qu'il n'y a pas erreur typographique c'est que *La Minerve* parle de M. Marchand tout le long de son article.

" Si M. Charland avait écrit à la rédaction de *La Minerve* il aurait signé Wm. Charland et non pas Marchand, et s'il avait parlé à l'un des rédacteurs on saurait bien au son nom.

" *La Minerve* a simplement inventé une petite histoire pour les besoins du moment, et si grande est son habitude de mentir qu'elle n'a pas pris les précautions ordinaires ; elle ne s'est pas assurée le nom du principal personnage qu'elle mettait en cause.

" Son M. Marchand c'est la pièce de conviction, la preuve évidente de son effronterie.

" D'ailleurs cette dénégation arrive un peu tard. C'est bien long huit jours pour une affaire aussi grave.

" Et dire que cette pauvre *Minerve*, après ce long travail, a été si malheureuse, qu'elle a fait un effort qui a tourné à sa confusion.

" Allons, bonne *Minerve*, avouez que vous vous êtes fourvoyée et que vous n'avez pas fait fortune avec votre dénégation de M. Marchand. Il faudra autre chose que cette cabriole à faire pouffer de rire pour repousser l'accusation de l'ELECTEUR et blanchir MM. Amyot, Bolduc, Landry et Vallée.

" *La Minerve* nous parle aussi de la fameuse lettre de M. Landry demandant \$750 pour remporter légalement la victoire de Montmagny. Elle dit que M. Sénécal n'a jamais reçu cette lettre.

" C'est possible : l'ELECTEUR n'a pas donné le nom du destinataire. Mais admettons que ce soit M. Sénécal, comment la *Minerve* peut-elle affirmer qu'il n'a pas reçu cette lettre ? M. Sénécal est en Europe ; il ne connaît pas les révélations faites par l'ELECTEUR. Si on lui avait télégraphié on le dirait et on publierait sa dénégation. D'ailleurs, dans une campagne électorale, un grand organisateur, un dispensateur d'argent comme M. Sénécal, n'est pas partant. Généralement un homme de confiance ouvre ses lettres et ses télégrammes. Et lorsqu'il faut violer la loi, comme l'insinuaient M. Landry en rouglant le mot légalement on ne crie pas la chose par les rues : on donne secrètement l'argent, et, si on est prudent, on déchire la lettre. Il paraît que cette fois

on a oublié cette précaution. On a été aussi malheureux que *La Minerve* qui a oublié le nom de M. Charland.
Un autre fait c'est que la lettre de M. Landry a été portée par un partisan, qui en connaissait bien la teneur puisqu'il devait apporter à M. Landry les \$750. S'il n'a pas trouvé M. Sénécal il a simplement fait ouvrir la lettre par un autre grand prête du torse, par le corrupteur le plus autorisé après M. Sénécal, et on a pu lui remettre les \$750 sans que M. Sénécal en ait eu connaissance. Ainsi *La Minerve* pourrait dire que M. Sénécal n'a pas reçu la lettre de M. Landry et n'a pu conséquemment y répondre que cela ne prouverait pas que cette lettre soit restée absolument sans réponse.

(Extrait du *Monde Illustré* du 9 sept.)

LES CANADIENS-FRANÇAIS EN 1870.

Les dates qui rappellent nos grands désastres passent ici presque inaperçues. Il n'en est pas de même au Canada, cette vieille France, où le patriotisme semble s'être réfugié. Nous avons sous les yeux un numéro de l'*Opinion Publique*, journal illustré français du Canada, daté du 16 mars 1882, qui nous touche profondément. Nous nous faisons un plaisir d'en extraire la page sympathique qui se rapporte à la France.

Le *Monde Illustré* a du reste, à plusieurs reprises, attiré l'attention de ses lecteurs sur le Canada, dont les habitants sont restés si obstinément français ; dans notre numéro du 9 juillet 1881, nous publions une lettre de notre correspondant de Québec, et des vues du terrible incendie qui venait d'éclater dans cette ville, ainsi que le portrait si attachant et si sympathique de l'honorable M. Chapleau, premier ministre, venu à Paris dans le but de travailler au rapprochement commercial du Canada avec la France.

La pièce de vers qui nous vient de ce pays, est de M. Fréchette. Le talent du poète canadien dont les œuvres ont été couronnées par l'Académie française l'année dernière et qui recevait en même temps un des prix Montyon, indique le degré remarquable qu'atteint la littérature canadienne française, si peu répandue en France. Nous reproduisons également le portrait de notre représentant actuel à Québec, M. le comte de Sesmaisons, conseiller général du département de la Manche, esprit distingué, possesseur d'une grande fortune, lequel remplit dignement ce poste diplomatique important et qui, avec M^{me} de Sesmaisons, ouvre avec grâce et courtoisie les salons du Consulat à une société élégante, au milieu d'une population dont les vers de M. Fréchette décrivent si bien les démonstrations enthousiastes et les souvenirs attendrissants qu'elle a conservés pour la France. Ajoutons que la démonstration au Consulat français en 1870, que M. Fréchette rappelle, suivit un grand discours patriotique prononcé devant une foule immense, sur une place publique, par M. Chapleau, qui est un des plus grands orateurs français de notre époque.

Nous joignons au portrait de M. de Sesmaisons le portrait de M. Fréchette que nous confondons dans nos sympathies avec le représentant de la France puisqu'il représente à-bas notre littérature dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé.

NOUVELLES AMERICAINES.

Coney Island, N. Y., 27 sept.—Le dernier ouragan a causé ici pour près de \$250,000 de dommages.

Milford, Mass., 27 sept.—Un ballon a brisé ses amarres aujourd'hui au moment où le Professeur Allen se trouvait dans la nacelle. Il n'avait fait aucuns préparatifs de voyage et l'on craint que le malheureux ne périsse.

St Louis, 27 sept.—L'on a ressenti aujourd'hui en cette ville une légère secousse de tremblement de terre.

Pensacola, 27 sept.—Sixante nouveaux cas de fièvre aujourd'hui et six décès.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Paris, 27 sept.—Leblanche, célèbre électricien bien connu par ses étonnantes inventions, est décédé aujourd'hui.

Kildysart, Irlande, 27 sept.—Le fils d'un grand propriétaire du nom de Keane a été trouvé mort aujourd'hui sur le chemin public. Son père avait tout dernièrement expulsé plusieurs fermiers, et l'on s'est vengé sur son fils de cet acte de sévérité.

CAUSERIE DU DOCTEUR.

DU CORSET.

Un poète bien connu a spirituellement paraphrasé les vers d'un autre poète latin, en disant :

Regrettera qui veut le bon vieux temps, Qui rend grâce à la nature sage, Qui pour mon bien m'a fait naître en cet âge Tant décrié par nos tristes frondeurs, Ce temps profane est tout fait pour mes mœurs. J'aime le luxe et même la mollesse, Tous les plaisirs, les arts de toute espèce, La propreté, le goût, les ornements, etc.

Eh ! mon Dieu ! il avait raison, le poète, de parler ainsi, et les femmes de notre époque, par exemple, n'ont pas tout à fait tort de rechercher ce qui peut ajouter à leurs agréments extérieurs. Ne regrettons donc pas la rusticité des mœurs primitives et les voiles grossiers qui couvraient à demi, dans leurs forêts, les femmes de nos ancêtres les Gaulois et les Francs. Les femmes, dit Platon, sans un soin convenable de leur personne, ne plairaient pas plus aux hommes, dans ce siècle de goût et d'élégance, que les glands dont se nourrissaient nos pères ne conviendraient à nos organes plus délicats.

Après tout, les anciens n'étaient pas plus que nous exempts de coquetterie, témoin le corset, dont l'usage remonte à la plus haute antiquité, malgré l'opposition qu'on lui a faite de tout temps. En effet, depuis les siècles les plus reculés, que n'a-t-on pas dit ou fait contre cette partie du vêtement de la femme ? Les souvenirs eux-mêmes ont pris part à la lutte, puisque nous voyons l'empereur Joseph II défendre dans ses Etats l'usage du corset, ne le faisant porter, comme marque d'infamie, qu'aux femmes condamnées à des travaux corporels. Mais, devant la mode, tout plie, savants et ignorants, tout doit s'incliner et se courber devant le sceptre brillant et léger de cette puissance souveraine.

Nous reconnaissons au corset actuel une utilité incontestable lorsqu'il est artistement confectionné et porté avec prudence : il semble même que la nature prévoyante ait dans sa sagesse déterminé d'avance chez la femme son mode respiratoire, qui se concilie si bien avec l'usage du corset. Du reste, une femme sans corset porte avec elle un air de négligence, de mollesse qui choque les regards et blesse le goût : à plus forte raison est-il nécessaire à celles qui ont trop d'embonpoint ou qui ont eu plusieurs enfants. Cette partie du costume féminin ne mérite donc pas tout le mal qu'on en a dit.

Nous ne nous étendons pas longuement sur les dangers d'un corset mal fait ou trop serré : tout le monde sait qu'en comprimant la zone épigastrique, il gêne l'amplification de l'estomac surtout après le repas et devient ainsi une cause de dyspepsie. S'il monte trop, il emprisonne le thorax et peut, surtout lorsque d'autres causes viennent s'y joindre, favoriser le développement de la phthisie pulmonaire. S'il descend plus bas qu'il ne faut il peut déterminer d'autres accidents sur lesquels nous ne pouvons nous étendre ici. Ce sont les seuls reproches que l'on puisse lui adresser, et c'est bien assez.

Oh ! par exemple, on doit sévèrement le proscrire dans le jeune âge ; on ne de vrait jamais permettre à une enfant de s'emprisonner ainsi avant qu'elle n'ait atteint l'âge de quatorze ans. Si l'on cherche à augmenter la force des jeunes filles par un bon système d'éducation physique, par des exercices gymnastiques tels que la danse, la natation, etc., on leur rendra un bien plus grand service qu'en les habituant dès le bas âge à s'introduire le corps dans un étui ; on leur donne aussi de la souplesse, cette grâce sans laquelle la beauté n'est qu'un hâbleçon sans appât.

Le corset, pour être bien fait, doit permettre la liberté des mouvements ; il sera peu serré et son bord inférieur ne doit pas être terminé en avant par un busc long et résistant. Réduit à un véritable corsage, il peut alors s'appliquer autour de la poitrine, la soutenir suffisamment sans la déformer et permettre une extrême liberté dans les mouvements du tronc et des membres ; cette indication a été par

faitement remplie dans le corset appelé corset ceinture.

« Non seulement, dit M. Bouvier, des motifs déduits de l'esthétique et de la destination sociale de la femme doivent engager le médecin à permettre l'usage des corsets, sauf les restrictions indiquées par l'observation de leurs effets immédiats ; mais, en outre, il est divers circonstances qui indiquent formellement l'emploi de cette sorte de bandage, soit comme moyen hygiénique, soit même pour aider à la guérison de certaines lésions. »

Nous ne saurions mieux dire, et nous approuvons hautement l'usage du corset chez les dames, pourvu qu'il soit fait de telle sorte qu'il puisse allier à la fois, dans la traduction extérieure des formes, la régularité possible du dessin, les exigences du sentiment moral et une entière liberté d'action des organes.

Inutile de dire que nous blâmons la coquetterie efféminée et souvent grotesque de quelques hommes, qui, pour paraître beaux et bien droits, s'étranglent péniblement la taille dans un corset et usurpent au beau sexe ce qui lui revient de droit ;

Dr E. BARRÉ.

SOMMAIRE.

Texte :— Courrier de Paris, par Pierre Véron.— Nos gravures :— la guerre du Pacifique ;— en Egypte :— le combat de Magfar ;— Repatriement des juifs ;— la mission Crevaux ;— les Grandes Manœuvres ;— les Canadiens-français en 1870— Courrier du Palais par Petit-Jean.— Fleur d'Églantier, nouvelle par Paul Boissier.— Théâtres, par Charles Monselet.— Chronique musicale par X. de Lavallée.— le Monde financier.— Récréations.— Solutions d'échecs et de rebus.

Gravures :— Guerre du Pacifique :— Une Montonera d'indiens— Les Anglais occupant le canal de Suez.— Embarquement de chevaux pour les grandes manœuvres.— Lieu où furent massacrés le docteur Crevaux et sa mission.— Repatriement des juifs.— La gare de Vienne (Autriche).— Beaux-arts :— Les confitures, tableau de Philippe Rousseau.— Portraits de M. de Semailsons, de M. H. Fréchette.— Fac simulé d'un journal canadien :— Souvenir de 1870— Les combats de Magfar, en Egypte le 28 août.— Echos et Rebus.

Pour les abonnements s'adresser à M. Foursin Escande, 11 rue Hébert, Québec, où à son fondé de pouvoirs, M. Frédéric Gerbié, même adresse.

A TRAVERS LA VILLE.

VOL.—Un matelot s'est fait voler sa montre, hier soir à la gare du Grand Tronc. La police est sur la piste du voleur.

AGENCE MARITIME.—MM. Joseph Eden et Fils ont été nommés agents pour la ligne de steamers faisant le service entre Gaspé et Campbellton, Nouveau-Brunswick.

ARRESTATION.—Fauts de s'être procuré la licence de rigueur, un commis voyageur a eu la désagréable surprise de se voir arrêter hier. On le relâcha toutefois ensuite, mais sur caution.

NOUVEAUX BUREAUX.—L'on annonce que c'est l'intention des directeurs de la Caisse d'économie d'acheter la propriété de M. C. T. Côté, sur la rue St Joseph, afin d'y installer la nouvelle succursale de St Roch.

ST-ROCH S'EMBELLIT.—M. Peachy, architecte, est à préparer ses plans et devis pour un immense et magnifique magasin, lequel sera érigé pour M. Angers, sur sa propriété sise rue St Joseph, près de la rue de la Couronne.

NOUVELLE GARE.—Le chemin de fer du Grand Tronc doit affecter bientôt une somme considérable pour la reconstruction de la gare, à Lévis, gare que l'on se rappelle avoir été détruite par un incendie le printemps dernier.

DEUX GRANTS.—Le Quotidien annonce qu'un homme et une femme, chacun de huit pieds cinq pouces, sont arrivés avant hier soir par l'Intercolonial sur la route pour Toronto où ils doivent s'exhiber tous deux à la curiosité du public.

PECHEURS EN DETRESSE.—M. Gregory, du département de la marine et des Pêcheries, vient de télégraphier aux lies de la Madeleine pour que des secours en vivres soient portés immédiatement aux pêcheurs que l'on dit être en détresse sur la côte du Labrador.

ÉCHAPPÉS BELLE !—Une petite embarcation, contenant deux personnes, a chaviré ces jours derniers sur le fleuve, en face de Montmagny. Heu-

reusement que, grâce à leur sang froid, les occupants purent réussir à redresser leur canot et à s'y réinstaller de nouveau.

CHANGEMENT D'HEURES.—Il y aura changement d'heures sur le chemin du Lac St Jean, à partir de lundi prochain 2 octobre. Le train de la malle laissera St Raymond à 6.20 du matin et Québec à 4 h. du soir. Le train de jour, laissant Québec le matin, sera discontinué.

PANTOMIME.—La grande compagnie de pantomime de MM. Maffit et Bartholomew fera son apparition en cette ville dans deux semaines. Il y a 32 personnes dans cette compagnie et les représentations, dont on fait partout de grands éloges, comprendront deux soirées et une matinée.

UNE LUCIFRE ÉPAVE.—Le corps d'un inconnu a été trouvé hier matin flottant sur la rivière vis-à-vis Beaumont, et transporté de suite à la morgue pour là y attendre une identification éventuelle. Le cadavre est celui d'un jeune homme âgé d'environ 25 ans. L'un des bras porte ces mots tatoués : « Charley and Lucy, 1878. »

COMÈTE.—Enfin nous avons pu voir cette comète dont l'on parle tant depuis quelques jours. Hier matin, vers 2 heures, elle faisait son apparition dans nos latitudes à l'est du firmament. Ses dimensions sont énormes et sa présence inattendue, parmi les mondes faisant partie du système solaire, intrigue énormément les astronomes par le temps qu'il court.

LA VISITE DES POMPIERS.—Tel qu'annoncé hier, la brigade du feu de cette ville a dignement reçu et fêté leurs confrères de Rutland, Vermont. La journée se passa agréablement en réjouissances de toutes sortes, y compris le tour de voiture obligatoire aux Chutes Montmorency, et le soir ils repartaient tous par le bateau. L'on a beaucoup admiré l'élégante tournure et le joli costume de ces visiteurs.

EN VISITE D'INSPECTION.—Deux des directeurs des écoles du Havre, en France, sont arrivés à Québec en tournée d'inspection dans notre Province pour s'en rendre compte de notre système d'éducation. Hier ils visitaient l'école Normale Laval. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue et espérons qu'ils retireront quelque profit de leur courte visite parmi nous.

DESORDRES.—Hier soir, vers 11 hrs, la rue Ste Croix, localité si paisible d'ordinaire, était mise en émoi par des vociférations résultant d'une bagarre qui venait de s'engager aux alentours. Des cris l'on en vint aux coups, et même, nous rapporte-t-on, plusieurs revolvers furent-ils déchargés au plus chaud de la dispute. Nous attirons l'attention de la police sur ces faits disgracieux, faits qui ne se renouvellent que trop souvent parmi nous depuis quelque temps.

SOIRÉE DE SPORT !—Un grand tournoi de courses et jeux athlétiques doit avoir lieu samedi prochain au soir, 30 du courant, au Skating Rink. Une intéressante course de deux heures, ouverte aux amateurs, doit avoir lieu au commencement de la soirée, suivi aussitôt d'une joute entre le jeune Siouis et John Seine pour 10 milles, Siouis recevant l'avantage d'une avance d'un demi-mille. La veillée se terminera par une série de jeux sur l'échelle volante et la barre horizontale, exécutés par MM. Béliand, Duchesneau et Blanchette.

ACCIDENT.—M. Charles St Michel a fait une chute douloureuse il y a quelques jours à St Roch, et ce ne fut même que longtemps après qu'il put reprendre connaissance.

M. St-Michel était allé visiter la maison que l'on fait rebâtir pour M. Delphis Drolet, sur la rue Saint-Joseph. Il monta au premier étage à une hauteur d'environ une dizaine de pieds. On ne sait trop comment M. St-Michel perdit l'équilibre et tomba de cette hauteur. Quand on le releva, il était sans connaissance.

Bien que ses blessures le fassent beaucoup souffrir, elles n'offrent heureusement aucun symptôme dangereux. Aux dernières nouvelles un mieux très sensible s'est déclaré dans l'état de M. St-Michel.

FAITS DIVERS.

AVANTAGEUX.—C'était l'usage autrefois en Angleterre d'embrasser toutes les femmes qu'on visitait. On serait porté à croire que cet usage aurait dû plutôt être en vigueur en France, où les hommes s'embrassent encore, mais non, les Français se moquent de cet usage dont ils savaient profiter quand ils allaient en Angleterre.

ENLEVEMENT.—Les enlèvements sont à la mode en ce moment, dit La Tribune. Un forgeron de St-Laurent est parti avec la fille de son voisin, laissant sa femme dans le plus grand dénuement. S'il s'était borné à enlever la fille de son voisin, mais non, il a même enlevé tous ses meubles et jusqu'aux pauvres bijoux que possédait sa femme. En voilà un qui mériterait qu'on lui volât tout ce qu'il a lui-même volé, la fille du voisin comprise. C'est ce qui est arrivé dernièrement aux Etats-Unis et personne n'a plaint le malheureux qui a été puni par où il avait péché.

PRONOSTICS.—Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuages, c'est un signe d'orage.

Les couronnes en cercles blanchâtres qui se montrent autour du soleil, de la lune et des étoiles, sont un signe de pluie.

Lorsqu'au coucher du soleil les nuages se forment à l'ouest et se colorent, cela indique assez généralement vent et temps sec.

Les nuages qui après la pluie descendent de terre et semblent rouler sur les champs, sont un signe de beau temps ; s'il survient un brouillard pendant un mauvais temps, il indique la cessation ; mais si le brouillard survient pendant le beau temps et qu'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est immanquable.

Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, ou celui de l'ouest, c'est un signe certain de beau temps.

UNE HORRIBLE MORT.—Les journaux californiens rapportent qu'un train de marchandises du South Pacific Coast Railroad, composé de six wagons, s'est effondré sur le pont qui va du South San Leandro à High Street Station, Alameda. La locomotive a été renversée avec les roues en l'air, et les six wagons entassés les uns sur les autres.

Au premier choc, l'ingénieur, nommé Simons, a été jeté dehors par la fenêtre de la locomotive et a roulé par terre ; il en a été quitte pour avoir le nez brisé et quelques écorchures. Le chauffeur, Dan Discroll, a eu une mort horrible. Quand la locomotive s'est renversée, il a été cloué au sol par une barre de fer plantée dans sa poitrine, et un de ses pieds pris par une autre barre. Jusqu'à sa mort il eut toute sa liberté d'esprit ; il voyait pour ainsi dire la mort venir. La marée montait rapidement, et il était visible que Discroll allait être submergé. Six hommes essayèrent de le sauver. Le malheureux cria d'une façon désespérée disant qu'ils le tuaient. Plusieurs fois on essaya de le retirer sans obtenir de résultat. On éleva même autour de lui une petite levée en terre pour protéger sa tête contre l'eau de la marée qui montait toujours. On maintenait sa tête autant qu'on le pouvait au dehors de l'eau. Il était ainsi depuis deux heures, quand la levée s'est brisée. Alors tous les hommes firent un effort suprême pour arracher Discroll de son tombeau, mais en vain. Ils durent se borner à lui soulever la tête. L'eau montait lentement mais sûrement. Elle atteignait enfin son menton. Un de ses amis mit sa main sur la bouche de ce malheureux pour l'empêcher d'avaler le liquide. Puis l'eau monta jusqu'à ses narines. On ne pouvait rien faire de plus, et il fut noyé.

L'autre homme tué se nommait Daly. Il était garde-frein. Il se trouvait sur le quatrième wagon avec un autre garde-frein et le conducteur. Il fut jeté hors du wagon avec tant de force qu'il eut la colonne vertébrale brisée et qu'il mourut immédiatement.

EXECUTION.—Jack Chatman, nègre, âgé de 33 ans, pesant 180 livres, ailligé d'un visage qui dénotait à la fois la brutalité et l'idiotisme, a été pendu à Bellevue, Louisiane. Chatman avait deux femmes, dont l'une avait un autre mari. Le 1er octobre 1881, ayant eu l'occasion d'entrer dans la cabine d'un voisin, John Williams, il le surprit en conversation criminelle avec une de ses femmes, et c'est lui qui fut le plus surpris des trois. Avant qu'il fût revenu de sa stupeur, la femme se sauva et son complice, tombant sur le

mari à bras raccourcis, lui administra une vigoureuse roulée et l'aurait sans doute tué sur le coup si Chatman ne lui eût échappé par la fuite. Le lendemain matin, Chatman, armé d'un fusil double, s'embusqua dans un champ de coton, près de la résidence de John Williams, et quand celui-ci sortit, deux charges de chevrotines, tirées simultanément, lui traversèrent la poitrine et le tuèrent raide. Le meurtre n'avait pas eu de témoins, mais cet idiot de Chatman, enchanté de sa vengeance, s'empressa d'aller la raconter à toutes ses connaissances. Il fut donc arrêté et condamné à la pendaison.

L'échafaud, dressé en public, était entouré d'une grande foule de blancs et de noirs, ce qui a semblé faire grand plaisir au patient, car il considérait comme un honneur la curiosité publique. Il a harangué les assistants pendant un quart d'heure environ. Il avait commis un meurtre, a-t-il dit, sa condamnation était juste et légale, et il était non-seulement résigné à son sort, mais très content de mourir, car il ne doutait pas qu'une félicité éternelle l'attendait à la droite du Tout-Puissant. Sa femme était cause de tout mais il lui pardonnait parce que ce que femme veut Dieu le veut.—Les nègres présents, et particulièrement les négresses, interrompaient le discours à chaque phrase par des exclamations de ce genre : « C'est bien cela ! Hosannah ! C'est la vérité de Jésus ! Amen ! »

En terminant, Chatman a répété qu'il avait la certitude d'aller tout droit au ciel et l'espoir de n'y pas rencontrer Williams. Et sur cette délicate plaisanterie il est parti d'un gros éclat de rire de crétin prolongé et contagieux, auquel bien peu d'assistants ont pu s'empêcher de faire chorus, quoique beaucoup eussent les larmes aux yeux. Le shérif lui-même avait peine à tenir son sérieux en rabattant le bonnet noir et en posant la barre d'appui de l'échafaud. Chatman a eu le cou disloqué, et ses convulsions ont été courtes et peu violentes. Dès que sa mort a été annoncée, le rassemblement s'est dispersé d'excellente humeur.

Annonces nouvelles.

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE

GLOVER, FRY & CIE

Ont reçu deux consignations de NOUVEAUTES pour la saison prochaine. Plumes, Fleurs, Chapeaux, Rubans, Dentelles, Soies, Satins, Duchesse, Etouffes à Bobes, genres et tissus nouveaux, Manteaux, Pardessus et Dolmans, Brochés Riches et autres étoffes à Manteaux.

—AUSSI— Une grande variété d'ETOFFES DE FANTAISIE.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

NOUVELLEMENT ARRIVE : Genres et Patrons les plus nouveaux en fait d'Étoffes pour Habits, Draps de Castor et autres.

GLOVER, FRY & Cie.

Lainages Écossais Laine à tricôt

Nous venons de recevoir un assortiment complet de vêtements de dessous en laines écossaises de première qualité, pour dames, messieurs et enfants.

—AUSSI— Les meilleurs laines à Tricot, blanche, noire et de différentes couleurs.

GLOVER, FRY & Cie.

28 sept 18

CORPORATION DE QUEBEC.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 26 septembre 1882.

Extension de temps.

Au 25 octobre prochain, pour envoi de soumissions pour pierre cassée, pierre à pavé, pavage en pierre et en bols pour 1883.

CHS. BAILLARGE.

Ing. de la Cité.

L'établissement de Tailleur par excellence.

Les messieurs trouveront toujours chez nous l'assortiment le plus varié et le plus considérable de la ville, consistant en Tweeds Anglais et Écossais, Etouffes Françaises Serges, Cheviots, etc. Aussi, Chemises blanches et autres. Faux-cols et Manchettes, Foulards et Cravates, Liège de dessous, Sacs de voyage, Valises, etc. etc. etc.

J. G. BURTON

successeur de BURTON & CLEMENT

Marchand - Tailleur

F O U R N I S S E U R

47, RUE BUADE

HAUTE-VILLE, QUE.

Tout l'ouvrage confié à nos soins est exécuté sous notre propre direction, nous n'y employons que des ouvriers de 1re classe.

LES Dernières Nouveautés

DE LA SAISON

Toujours en mains.

THEATRE FRANCAIS
SALLE DE MUSIQUE
LUNDI, 16 OCTOBRE

REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE
donnée par des
ARTISTES DE PARIS
Sous le patronage distingué de M. le
Comte et Mme la Comtesse
de Sesmaisons.

LA PREMIERE FOIS A QUEBEC
LE NAUFRAGE DE LA MEDUSE
Drame historique en 5 actes et à grand
speccacle

1er acte—Combat à bord d'un brick Anglais
2e acte—L'anberge de la marine.
3e acte—Le départ de la Méduse.
4e acte—Le naufrage.
5e acte—Le radeau.
Prix des places:—Sièges réservés, 75 cts.;
Galerie, 50 cts.; Parterre, 25 cts.
On peut réserver des sièges chez M. A. La-
vigne, 55, rue de la Fabrique, où le plan de
la salle est déposé.
Billets en vente chez MM. Langlais, Drouin
et frère, Desjardins, O. Leclerc, à St. Roch;
et chez M. F. Lacroix à St. Sauveur.
17 sept.

PAS DE DECEPTION !
MARCHANDISES PROVENANT DU
GRAND INCENDIE
et endommagées par l'eau le feu
et la fumée, d'une valeur de

\$ 85,000
Seront vendues à grand sacrifice par D.
Drolet, au coin des rues de la Couronne et
Prince Edouard, St. Roch, (ci-devant manuf-
acture à ressorts, de B. Trudelle). Ces \$85,000
de marchandises endommagées par le feu,
l'eau et la fumée, sont offertes à grand sacrifi-
ce soit en gros ou en détail par

D. DROLET
Coin des rues
De la Couronne et Prince Edouard
ST ROCH, QUEBEC.
N. B.—On a besoin immédiatement de 10
commiss.
28 sept.—15j.

HUITRES CARAQUETTES
A VENDRE.
A bord de la goélette "L'Espérance en Ma-
rie," 200 barils d'huitres fraîches, arrivées
hier soir.
S'adresser à bord de la goélette, ou à
O. MONTAMBAULT,
63, rue St. Paul, Basse-Ville, Québec.
28 sept. 15

TROUVE.
Vendredi dernier, le 22 courant, il a été
trouvé au magasin de F. Simard, marchand,
rue St. Joseph, St. Roch, un billet de banque
et quelques jours avant, une pièce en or. La
personne pourra la ravoir en prouvant le
montant perdu et en payant les frais de l'an-
nonce.
23 sept. 3f.

CANADA Dans la
PROVINCE DE QUEBEC Cour du Recorder
District de Québec De la Cité de Québec
Cité de Québec

Avis est par le présent donné à tous ceux
qui ont déposé des plaintes contre les livres
de cotisation, ou surcharges, que leurs dites
plaintes seront appelées VENDREDI, le vingt
neuvième jour de septembre courant, à dix
heures du matin, et alors il sera nécessaire
que chaque plaignant comparaisse, soit en
personne ou par procureur, afin de fixer un
autre jour pour la preuve sur chaque plainte,
autrement elle pourrait être renvoyée.
EDWARD FOLEY.
Greffier Cour du Recorder.
Québec, 22 sept. 1882.



VENEZ VOIR
les Fauchaises, Moissonneuses,
Hateaux à foie nouveaux
modeles de Brantford

Les instruments d'agriculture de Brantford
sont à la perfection silencieux, gracieux et
légers.
Pas de moyeux extérieurs aux roues.
Tous les appareils sont renfermés dans des
boîtes en fer bien closes.
Parfait appareil tranchant.
Uniformité de coupe quatre pieds et quatre
pouces
Le jeu du levier est grand; les couteaux ma-
nœuvrent sur une barre ronde de fer forgé.
Machine bien équilibrée. Peu d'endroits à
huller.
Puissant appareil tranchant, 24 coups de
couteau à chaque tour de roue. Simple dans
tous ses détails.
Si vous voulez un instrument d'agriculture
qui durera votre vie entière, et qui n'est ja-
mais dérangé si on le tient propre et bien
huilé et qui puisse faire tout ce que demande
cet instrument, achetez-en une Brantford qui
vous sera garantie et livrée le plus près pos-
sible de l'acheteur sans charge extra.
Nos prix sont très bas et les conditions sont
très libérales. Venez voir chez

Hector Pageau
Agent général,
61, rue St. Vallier, St. Sauveur, Québec.
Vous trouverez aussi, Moulins à Battre de
Gray, depuis un à trois chevaux.
Cultivateurs, à trois sections, à dents d'a-
cier, manufacturés par MM. Moody et fils.

Aussi
500 Moulins à coudre Raymond, Singer et
Wanzer, au prix courant, en gros et en détail.
12 juillet 3m

FEU! FEU!
\$50,000 Marchandises endommagées
par l'eau et la fumée, devant être
vendues sans réserve à grand
sacrifice.

La vente commencera
VENDREDI, LE 22 COURANT
à 10 hrs A. M.
Chez
ED. N. BLAIS & CIE.,
215, rue St. Joseph, St. Roch.
21 sept 1m

ON A BESOIN
D'un commis d'expérience dans le com-
merce de marchandises sèches, parlant égale-
ment le français et l'anglais. De bonnes re-
commandations seront exigées.
S'adresser à
F. M. DECHENE,
Rue Notre-Dame, B.-V.
Québec.
18 sept.

POISSON, HUILE, ETC.
Gros Hareng du Cap-Breton, No. 1 et No. 2
" " " Labrador, No. 1 petit.
" " " " No. 1 du printemps.
" " " " Rond.
Morne No. 1 et No. 2
Saumoa No. 1 et No. 2
Truite No. 1 et No. 2
Huile de Loup-Marin
Pale, Paille, Brune, Brune foncée.
Huile de Morue.
Aussi
Farine, Lard, Saïndoux.
A VENDRE PAR
GEORGE TANGUAY,
No. 7, Rue Arthur, Se porte de la Banque
de Montréal.
23 sept.—15j.

Université Laval.
La rentrée des facultés aura lieu, mardi, 3
octobre prochain. Les pensionnaires, à Qué-
bec, doivent rentrer la veille.
P. ROUSSEL, Ptre.
Sec. U. L.
20 sept.

A VENDRE.
Une chaudière de 25 à 30 forces de chevaux
Vendue sur garantie. Aussi bonne qu'une
neuve. Très bas prix.
S'adresser à
O. CHALIFOUR,
112, rue du Prince-Edouard, St. Roch.
9 sept

TESSIER ET POULIOT
AVOCATS.
(Ancien bureau de la société Suzer et Tessier)
No. 15, rue Buade, Québec.
Jules Tessier, LLB. Alphonse Pouliot, AB. LLL.
18 août

DEMANDES.
On a besoin de plusieurs apprentis pour
travailler dans une fabrique de verlopes à
Roxton Pond, Québec.
S'adresser à Monsieur Eusèbe Legendre, à
l'Hôpital du Sacré-Coeur.
24 août. 2m.

MUSIQUE NOUVELLE.
A Madame la Comtesse De Sesmaisons.
MA BELLE FRANCE
VALSE.
Par EDOUARD VINCELETTE.
A vendre par
BERNARD & ALLAIRE,
Editeurs de Musique.
Importateurs de Pianos, Grandes Orgues
d'Églises et Harmoniums.
1er septembre.

A VENDRE
Une jolie maison appartenant autre-
fois à J. B. Piamondon, scr., et si-
tuée à environ 4 milles de la cité,
avec un splendide lot de terre d'environ dix
arpents. S'adresser à
C. J. L. LAFRANCE,
Bureau du Trésorier de la Cité.
13 sept

GEORGE BELLERIVE
AVOCAT
189, rue St. Pierre, Victoria Chambers.
13 sept 6m

A VENDRE.
Un moulin à carder, un moulin à barley, le
mécanisme complet pour la fabrication des
allumettes et un fendeur pour les allumettes,
importé des États-Unis, ainsi un moulin à
bardeau et le mécanisme complet d'un mou-
lin à farine.
Tous ces articles seront vendus en bloc ou
séparément à un prix bien au-dessous de leur
valeur et aux conditions les plus libérales.
S'adresser à Antoine Brisson, meunier, sur
le bord du fleuve dans le bas de Beaumont.
16 sept.—1m.

A VENDRE
Tôle en boîtes (Penn & Poully pod).
Fer blanc, charcoal et Coke.
Étain en bloc et en barres.
Tôle Galvanisée.
Zinc en feuille.
Fil de fer, clous à cheval.
Outils pour contracteurs, chemins de fer et
mines.
Fils à coudre, pompes.
Tuyaux en fer, condres, etc.
Fillières, grappes, étaux, etc.
Dynamite et poudre.
Fer en barre, acier de toutes sortes.
C. & W. WURTELE
96, RUE ST. PIERRE.
14 sept 1er dé

SOUSSIONS DEMANDEES
Des soumissions cachetées et endossées
" soumissions," seront reçues jusqu'à MER-
CREDI, le 4 octobre prochain, inclusivement,
par le Révd. L. B. Chabot, Ptre, curé de St.
Basile, comté de Portneuf, pour la construc-
tion d'une église et d'une sacristie en pierre
dans la susdite paroisse.
On pourra voir les plans et devis chez M.
le curé de St. Basile ou au bureau du soussi-
gné.
On ne sera tenu d'accepter la plus basse, ni
aucune des soumissions.
D. OUELLET,
Architecte,
85, rue d'Algonquin.
Québec, 19 septembre 1882.

Henri C. Bossé & Cie.
AGENTS GENERAUX D'ASSURANCE
ET COURTIER DE CHANGE.
Agents pour la
Citizens Insurance Co.
116, rue St. Pierre, Québec.
14 juil. 1882 jan

AUGUSTE PAOUD.
AVOCAT.
St Joseph Beauce.
20 septembre 1881.—

A Vendre.
A des conditions des plus avantageuses,
une splendide résidence privée située Avenue
des Érables.
S'ADRESSER A
A. J. TH. LEVASSEUR,
Notaire;
17 fév. 1882.

Compagnie du Saint Laurent.
1882 VAPEURS ALLANT AU 1882
SAGUENAY, TADOUSAC, CA-
COUNA, RIVIERE DU LOUP
ET MALBAIE.
A commencer le 25 du présent, les vapeurs de
première classe bien connus,
SAGUENAY..... Capt. M. Lecours,
ST.-LA ZENEC..... Capt. Alex. Barras.



partiront du quai Saint-André comme suit;
Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 hrs.
A. M., le Saguenay, pour Chicoutimi et la
Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie Saint
Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du
Loup et Tadouac.
Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 hrs
a. m., le Laurence, pour la Baie des Ha! Ha!
et arrêtant à la Baie St. Paul, Les Eboule-
ments, Ile aux Coues, Malbaie, Cap à l'Ai-
gle (si la chose est praticable), Rivière du
Loup, Tadousac et l'Anse St. Jean.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la
Compagnie de Navigation du Richelieu et
d'Ontario, le chemin de fer de Q. M. O. & O.,
et le chemin de fer du Grand-Tronc; et à la
Rivière du Loup avec le chemin de fer Inter-
colonial pour et des Provinces Maritimes et
des États de l'Atlantique.
Laisant la Rivière du Loup pour le Sague-
nay à 5 hrs p. m. le même jour, et pour Qué-
bec, les Mercredis, Jendis et Samedis à 5 hrs
p. m., et les Dimanches à 7 hrs p. m.

On peut se procurer des billets et rentrer des
cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-
vis l'Hotel S. Louis, et au bureau de la com-
pagnie, quai St. André.
Pour de pl. amples informations, s'adres-
ser au bureau de la compagnie de Navigation
à Vapour du Saint-Laurent, quai St-André.
A. GABOURY, secrétaire.
25 juillet 1882.

EN RECEPTION
Ex: Brig Alice Roy:
100 Tonnes Sirop Porto Rico, de qualité supé-
rieure.
Ex: Barque Adah E.
200 Tonnes Sirop Barbades.
Ex: Brig Little Anny.
200 Tonnes Sirop Trinidad.
LECLEC & LETELIER.
48, Rue St. Paul, Québec.
Entrepôt: Rue St. André.
N. B.—Toujours en mains, un assortiment
d'Épiceries des plus complets.
8 juil 3m

Gruérison de la Consomption
Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant
reçu d'un missionnaire des Indes Orientales
la Recette d'un simple Remède végétable pour
la guérison infaillible et permanente de la
Consomption, Bronchites, Catarrhe, Asthme,
et pour toutes les maladies nerveuses; après
en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs
curatifs dans des milliers de cas, il a consi-
déré de son devoir de le faire connaître à
l'humanité souffrante. Animé par ce motif,
et le désir d'alléger les souffrances humaines,
j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette
Recette exempte de frais en Français, Alle-
mand et Anglais, avec des directions complètes
pour la préparation et l'usage. Envoyez
par la Poste une Etampe, surmontant ce papier,
W. A. NOYES,
18 mars 1882.

F. DELILLE
Courtier et agent de change
A l'honneur d'informer ses amis et le public
en général qu'il vient de transporter ses bu-
reaux au
No 45 RUE ST PIERRE

En face du magasin de MM. Martineau & fils
marchands de fer où il continuera comme par
le passé à changer, chèques au pair, achat d'Or
monnaie et d'argent étranger etc, et tout ce
qui concerne en général les finances. Il profite
de cette occasion pour remercier cordialement
le public et ses amis de l'encouragement qu'il
en a reçu jusqu'à ce jour et espère par sa ma-
nière de faire les affaires continuer à le mérit-
er.
— AUSSI —
Agent pour la vente des billets de chemins de
fer.
10 mai 1882.

Dentelle noire espagnole
DENTELLE BLANCHE VENI-
TIENNE, DENTELLE CREME,
PAROLS, EN-TOUS-CAS,
CHAPEAUX, PLUMES D'AU-
TRUCHE, BLANCHES.
— AUSSI —
Un grand lot de cachemires noirs.
Un grand lot de crêpe noir
En réception chez
J. E. LATULIPPE,
MARCHAND
SOIN DES RUES ST JOSEPH
— ET —
LA CHAPELLE ST ROCH.

SOCIÉTÉ DE
Prets et placements de Québec
\$15,000 A PRETER
La société prête par sommes de \$100 et plus
et pour une période variant depuis un an
jusqu'à dix ans.
Les conditions auxquelles la société s'ac-
commode sont très avantageuses. Tout notaire qui
fera des placements à la société passera les
actes que nécessiteront les transactions.
Pour toutes informations, s'adresser au
bureau de la société, No. 13, rue St. Jacques,
Basse-Ville.
ROBT LAROCHE
Sec.-Trés
8 juil

A. LEARMONTH & CIE.,
MECANIENS ET FONDEURS
RUE ST. PAUL, QUEBEC
Manufactureurs de
Machines à vapeur, Pompes à vapeur, et une
variété d'autres Pompes.
Engins "propeller" pour yachts et remor-
queurs. Grues pour magasins. "Jack Screws,"
toutes sortes de machineries pour mines, mou-
lins à scie, moulins à farine et instruments
aratoires, tous ouvrages en fer et en cuivre
faits à ordre, aussi ouvrages pour forgerons,
Sables ronds.
En mains, actuellement, une belle machine
à vapeur, d'une force de 40 chevaux pour
moulin à scie à vapeur.
13 juillet 1an

Feuilleton de "L'ELECTEUR."
50
LA CELLULE N°7
PAR
PIERRE ZACCONE.
PREMIERE PARTIE
XXIII
CHEZ LE JUGE D'INSTRUCTION
—Vous n'avez donc aucun do-
cument de ce genre entre les
mains?
—Je n'ai que ma conviction
Seulement, j'ai recueilli et gardé
depuis quelques jours, chez un
de mes amis, un homme qui a
pris part à l'assassinat, et que je
crois disposé à faire les aveux les
plus complets.
—Cet homme, quel est-il?
—Je suis obligé de confesser
qu'il a un bien mauvais dos-
sier.
—Quelle confiance voulez-vous

que l'on accorde à la déposition
d'un pareil homme?
—Et pourtant si ce misérable
articule des faits précis, si dans
le récit qu'il nous fera du crime
nous trouvons des indications
qui nous révèlent le mobile de
l'assassin, cela aidera à faire
notre conviction et nous mettra
infailliblement sur la voie d'au-
tres découvertes.
—Vous avez peut-être rai-
son.
—Vous plait-il de l'essayer?
M. de la Châtaigneraie réflé-
chissait..... ce qui lui disait
Buvard lui paraissait des plus
graves, et il savait d'ailleurs
que l'argent auquel il avait affai-
re ne s'aventurerait pas à la légère
dans les déclarations qu'il était
souvent appelé à faire à la jus-
tice.
Au bout d'un moment, il
reprit;

—Je ne dis pas non, répondit-
il..... mais je ne vous cache pas
que, malgré l'assurance que vous
me donnez, j'hésite à croire.....
—Que je ne m'abuse pas?
—Précisément.
—Il m'est facile de vous con-
vaincre sur ce point spécial.
—Voyons donc.
—Daus ce drame de la rue de
Rennes, en dehors des complices,
que je ne compte pas, et dont je
désire ne pas vous occuper en ce
moment, il y a trois personnages
principaux: l'assassin, la victime
et le malheureux qui a été pris,
pendant quelques mois, pour le
coupable.
—N'est-ce pas Jules Gardener?
—Lui-même... Eh bien, le
premier résultat de la recherche
à laquelle je me suis livré a été
de découvrir que mademoiselle de
Lucenay et Gardener avaient sur-
vécu à l'épouvantable malheur

qui les frappés, et qu'ils sont à
cette heure tous les deux à
Paris.
—Voilà qui est étrange!
—Et ce qui l'est au moins au-
tant..... c'est que tous les
deux connaissent maintenant, et
pourraient vous dire comme moi,
le nom de l'assassin!
M. de la Châtaigneraie prit une
attitude plus froide.
—Et d'où vient.....répondit il
avec une certaine sévérité de ton,
d'où vient que mademoiselle de
Lucenay et que M. Gardener ne
dénoncent pas le coupable à la
justice?
—Ne vous en étonnez pas,
monsieur, répliqua Buvard, puis
que moi-même j'ai hésité à vous
le faire connaître.
—Si vous croyez devoir garder
ce secret, je ne m'explique pas
que vous soyez ici.
—Je ne suis venu que pour

vous offrir de recueillir vous-mê-
me les aveux de Tibart.
—Encore est-il bon que je sois
édifié, avant de l'entendre.....
Buvard secoua la tête avec
résolution.
—Soit! dit-il d'une voix qui
n'hésitait plus. Aussi bien, il faut
prendre un prendre un parti....
Nous sommes au bout du che-
min, c'est le dernier pas à fran-
chir... passons-y.....—Eh bien,
l'assassin de mademoiselle Clotil-
de de Lucenay: c'est.....
—Achevez!
—C'est le prince Liprani!
M. de la Châtaigneraie se leva.
à demi de son siège et regarda
Buvard comme si un doute lui
fût venu sur la santé de son
esprit.
—Le prince Liprani! répéta-il
avec un sourire d'incrédulité.....
est-ce bien ce nom que vous avez
prononcé?

Changement d'Heures.

A PARTIR DE LUNDI 2 JANVIER 1882

Table with columns: Mixte, Malle, Ex-press, Départ d'Hoche-la-ga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, etc.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1882 Arrangements d'Ete 1882

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants...

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandant, NUMIDIAN, PARISIEN, SARDINIAN, etc.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL LONDONDERVY et QUEBEC, Partent de LIVERPOOL chaque JEUDI...

DE QUEBEC.

Table with columns: POLYNESIAN, PERUVIAN, CIRCASSIAN, NOVA SCOTIAN, etc.

Prix du passage de QUEBEC

Table with columns: Cabine, Entrepont, etc.

Les vapeurs de la malle de Liverpool, Queenstown, St Jean, Halifax, et Baltimore

partiront comme suit :

DE HALIFAX.

Table with columns: HIBERNIAN, AUSTRIAN, NOVA SCOTIAN, etc.

Prix du passage entre HALIFAX et ST-JEAN:

Table with columns: Cabine, Intermédiaire, Entrepont, etc.

Les vapeurs de service entre GLASGOW et QUEBEC

partiront de Québec pour Glasgow :

Table with columns: MANITOBAN, BUENOS AYREAN, LUCERNE, HANOVERIAN, etc.

On ne peut retenir des cabines si on ne paie d'avance.

Il y a dans chaque vaisseau un médecin expérimenté. Les renseignements sont accordés à Liverpool et à Glasgow...

Avis de déménagement

Gingras & Langlois.

Informent leurs nombreuses pratiques, qu'ils ont loué le spacieux magasin occupé jusqu'à ce jour par M. Adam Waters...

Leurs importations, qui ont toujours été considérables: de nature à faire face à toutes les demandes...

Ils profitent de la circonstance pour remercier sincèrement leurs pratiques et les acheteurs en général...

GINGRAS & LANGLOIS, 27 et 31 rue St Jean. 9 mai 1882.

PATENTE

Nous continuons à agir comme Solliciteurs de Patentes, d'Oppositions, de Marque de Commerce, de droits d'auteurs, etc...



E. JACOT IMPORTATEUR DE MONTRES

ET DE BIJOUTERIES.

Desire attirer l'attention de l'honorable clientèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres (sets) chaînes et chaînes (grand choix) parures (sets) chaînes et chaînes...

Afin de donner une chance à tout le monde nous avons marqué les effets achetés les années précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le NOUVEAU SYSTEME en affaire.

Quick sales and small profits. E. JACOT. 11, rue St Joseph, St Roch, Québec, 17 mai 1881.

MACHINES A TRICOTER.

Les machines à tricoter de FRANZ POPE sont la perfection, elles tricotent un grand bas complet en 7 minutes...

MACHINES A COUDRE CELEBRES

De WILLIAMS, SINGER, WHEELER & WILSON, WANNER, APPLETON, WILSON OSCILLATING, SHUTTLE.

PIANOS ! PIANOS ! !

de réputation pré-éminente, fabriqués par W. KNABE & Co Stevenson & Co, ci-devant WEBER & Co, Octavius Newcombe & Co. G. W. WEBER & Co. Et plusieurs autres fabricques célèbres.

Prix modérés, conditions faciles. Bernard & Allaire. Editeurs de Musique. No 6 Rue la Fabrique Québec. 12 avril 1882

Traverse de l'Isle d'Orleans.



STEAMER 'ORLEANS.' CAPITAINE BOLDUC.

Le et après le 24 JUIN, commencera ses voyages, jusqu'à nouvel avis, si le temps et les circonstances le permettent comme suit

Table with columns: DE L'ISLE, DE QUEBEC, 4.30 a. m., 8.00 a. m., 10.00 a. m., etc.

RENAUD & CIE., 25, rue St. Paul,

Offrent en vente à des prix réduits des JARRES A FRUITS ainsi que MAGNIFIQUES JARRES EN GRÉ de Bristol, de 3, 4, 5 et 6 gallons, pour le beurre.

EN RECEPTION 1,000 BOITES VITRES

meilleures dimensions, au plus bas prix du marché. Toujours en stock VAISSELLE ET VERRERIE. ainsi que Huile de Carbone et Huile Astrale. 7 sept.

LARUE ET PAAUD

AVOCATS BUREAU DE 'L'ELECTEUR', Basse-Ville, Québec. ACHILLE LARUE } ERNEST PAAUD ex-M. P. } ex-Notaire. Suivent les cours de Québec, Beauce, Mont maguy et Bellechasse: Québec, 25 juillet 1882.

MACK'S MAGNETIC MEDICINE.



Aliment nutritif du cerveau et nerfs

Est un remède sûr, prompt, et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, pertes nocturnes, spermatorrhée, faiblesse séminale, et impotence générale.

Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement par la malle à n'importe quelle adresse. LA MEDICINE MAGNETIQUE DE MACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la malle, sur réception du montant, en s'adressant MACK'S MAGNETIC MEDICINE CO - Windsor, Ont., Canada - Vendu à Québec par J. J. VELDON, 122, St. Joseph E. LAROCHE & Cie., Vis-à-vis le bureau de Poste 29 cts.

CHEMIN DE FER

Quebec Central.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A PARTIR DE LUNDI, LE 9 JANVIER 1882

Les convois circuleront comme suit :

Table with columns: Express partira de Sherbrooke à..., arrivant Jonc de Beauce, etc.

CONVOI LOCAL ENTRE ST. JOSEPH ET LEVIS.

Table with columns: Partira de St. Joseph, Arrivant à Lévis, etc.

Le QUEBEC CENTRAL est seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de la Chaudière.

Les passagers partant par express à midi arriveront via le chemin de fer du Passumpsic, à Newport à 9.40 heures P. M. et à Boston 8.30 heures, le lendemain matin. J. B. WOODWARD, Gérant-général. LEVE & ALDEN, agents de billets, vis-à-vis l'Hotel St. Louis, 7 Janvier 1882.

Changement de domicile.

Le Dr L. A. Gauvreau a transporté son bureau au No 152 rue des Fossés, porte voisine du Dr Verge. HEURES DE BUREAU. - 8 à 10 A. M., 1 à 3 P. M., 6 à 9 P. M.

Publié par Plamondon & Cie, pied de la Côte La Montagne, Basse Ville, Québec, en face du bureau du chronique.

—Parfaitement, monsieur ! répondit Buvard.... —Et vous croyez ? —J'en suis sûr. —Cependant, si vous n'avez pas autre chose que la déposition de ce Tibart.... —J'ai mieux que cela. —Le prince Liprani..... continua M. de la Châtaigneraie, est un homme de la plus parfaite honnabilité, qui possède une fortune princière, qui vit ostensiblement dans le meilleur monde. Vraiment, Mauguin, je crois que vous aviez raison d'hésiter. —Alors vous pensez, monsieur qu'il faut abandonner cette piste ? —Je déclare que, pour ma part, et à première vue, ceci ressemble beaucoup à quelque imagination de roman. Buvard s'inclina.

—Qu'il soit donc fait comme vous le désirez, dit-il. Et il allait se lever, lorsque la porte s'ouvrit et que l'huissier vint remettre une carte au juge d'instruction. Dès que ce dernier y eut jeté les yeux, il fit un haut-le-corps, et se retourna vers son interlocuteur : —Voici qui est bizarre, dit-il d'un ton visage. —Qu'est-ce donc ? demanda Buvard. —Regardez ! Et il lui passa la carte, sur laquelle il lut : LE PRINCE LIPRANI. Cependant, sur un signe de M. de la Châtaigneraie, l'huissier vint à introduire le prince. Ce dernier salua le juge d'instruction, et comme il vit que Buvard se disposait à s'éloigner. —Vous étiez en affaire, dit-il

d'en tou empressé, et je serais contrarié de vous causer le moindre dérangement. Puis il ajouta, en adressant à Buvard un regard d'une singulière expression : —Quoique ma démarche ait un caractère tout à fait confidentiel, cependant je serais heureux, si monsieur le juge d'instruction n'y voit pas d'inconvénient, que mon sieur voulût bien assister à l'entretien. M. de la Châtaigneraie et Buvard firent un même geste d'étonnement. —Monsieur est M. Constant Richemond, poursuivit le prince, j'ai eu l'honneur de le rencontrer dans les salons de madame Murder, et la pénétration tout exceptionnelle qu'il a montrée à l'occasion d'un événement récent me fait désirer qu'il recueille bien ma part de ses concis.

Sur ces mots, le prince prit un fauteuil que lui indiquait M. de la Châtaigneraie, et s'assit devant les deux interlocuteurs, également intrigués de cet incident inattendu. XXIV LE RECIT DU PRINCE LIPRANI. Jamais, dans tout le cours de sa vie, Buvard ne s'était senti si profondément intéressé. La démarche du prince Liprani lui semblait atteindre la dernière limite de l'audace et de l'impudence, et il était curieux de voir quelle comédie il venait jouer chez le juge d'instruction. Ce dernier, ce son côté, n'était pas moins intrigué, et la visite qu'il recevait, quelques secondes après la confidence qu'on venait de lui faire, lui causait un réel étonnement, bien qu'il n'en pût

encore démêler le véritable caractère. Quand au prince Liprani, il était calme et impassible, et Buvard, en dépit de ses préventions ne put saisir dans son attitude ni sur son visage aucun mouvement, aucune contraction qui trahit un embarras ou une préoccupation. A peine pouvait-on observer sur son front un pli soucieux, qui annonçait plutôt la mélancole que l'inquiétude. Nous avons dit autre part que le prince avait des habitudes d'élégance qui l'avaient depuis longtemps fait remarquer dans la société parisienne. Il était mis avec une grande simplicité, et le goût le plus délinat n'eût rien trouvé à redire à son maintien. (A continuer.)